

# FICHE PAYS MIGRATION ET COMPÉTENCES TUNISIE

septembre 2021



Version traduite. En cas de doute quant à l'exactitude des informations ci-incluses, veuillez-vous reporter à la [version originale](#).

Le contenu du présent document relève de la seule responsabilité de la Fondation européenne pour la formation (ETF) et ne reflète pas nécessairement les points de vue des institutions de l'UE.

© Fondation européenne pour la formation, 2021

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.  
[www.etf.europa.eu/en/publications-and-resources/publications/](http://www.etf.europa.eu/en/publications-and-resources/publications/)

# PRÉFACE

La fiche « Migration et compétences » est un outil d'analyse de premier niveau qui, sur la base de données et d'éléments de preuve, présente les principaux enjeux de la problématique de la migration et des compétences. Elle s'articule autour des trois axes suivants :

- les tendances et les défis liés à la dimension des compétences de la migration afin de fournir un état des lieux actualisé et structuré ;
- l'évolution des politiques et les expériences pratiques pour renforcer les compétences des migrants. Les politiques et les projets seront analysés en fonction des besoins en matière de migration de main-d'œuvre légale et des questions de migration et de développement afin d'identifier les facteurs de réussite et les défis à relever ;
- une vision d'ensemble et des perspectives en matière de politiques et de mesures d'intervention à moyen et long terme.

Cette fiche vise à contribuer à un dialogue politique plus large avec les pays partenaires, les États membres de l'Union européenne et les acteurs internationaux sur les compétences en matière de questions migratoires. Elle sera également un outil de réflexion et de communication dans le dialogue politique entre l'ETF et les autorités nationales en charge du développement du capital humain. À ce titre, la fiche permettra à l'ETF d'analyser et d'élaborer des politiques afin d'améliorer l'employabilité des citoyens, y compris des migrants, grâce à l'apprentissage tout au long de la vie.

La fiche inclut certains pays partenaires du voisinage Est et Sud, avec lesquels des systèmes circulaires/de mobilité peuvent être mis en place en collaboration avec l'Union européenne<sup>1</sup>.

Des études plus approfondies sur les pays ou les régions concernés pourront être menées à la suite et sur la base des résultats et des recommandations des fiches pays et en tenant compte des besoins des institutions de l'Union européenne. L'ETF pourra également mobiliser son expertise pour appuyer des initiatives spécifiques telles que l'élaboration de nouveaux programmes d'appui à l'UE ou à des pays partenaires, le suivi du développement de projets, notamment de leur contenu, ou toute autre action à définir.

---

<sup>1</sup> En 2021, des fiches ont été rédigées pour les pays suivants : la Géorgie, la Jordanie, le Liban, la Moldavie, le Maroc, la Tunisie et l'Ukraine.

# TABLE DES MATIERES

<b>ANALYSE</b>	<b>5</b>
1. Migration et compétences : vision d'ensemble	5
2. Politiques et stratégies nationales	9
3. Projets de coopération en matière de migration et compétences	11
<b>PISTES DE TRAVAIL</b>	<b>14</b>
<b>ANNEXE I: ANNEXE STATISTIQUE</b>	<b>16</b>
<b>ANNEXE II: LISTE DE PROJETS PERTINENTS</b>	<b>20</b>
<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS</b>	<b>25</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>26</b>

# ANALYSE

## 1. Migration et compétences : vision d'ensemble

Historiquement, la Tunisie est un pays caractérisé par la migration de la main-d'œuvre, principalement l'émigration (plus de 900 000 émigrants, soit 7,6 % de la population totale en 2020) plutôt que l'immigration (60 000 immigrants, soit 0,5 % de la population totale)<sup>2</sup>. Depuis les premières vagues migratoires dans les années 1950, la Tunisie a déployé des efforts pour réguler la migration de la main-d'œuvre et a mis en place une série d'institutions impliquées dans la gestion des migrations, dont certaines sont propres au pays (voir section 2).

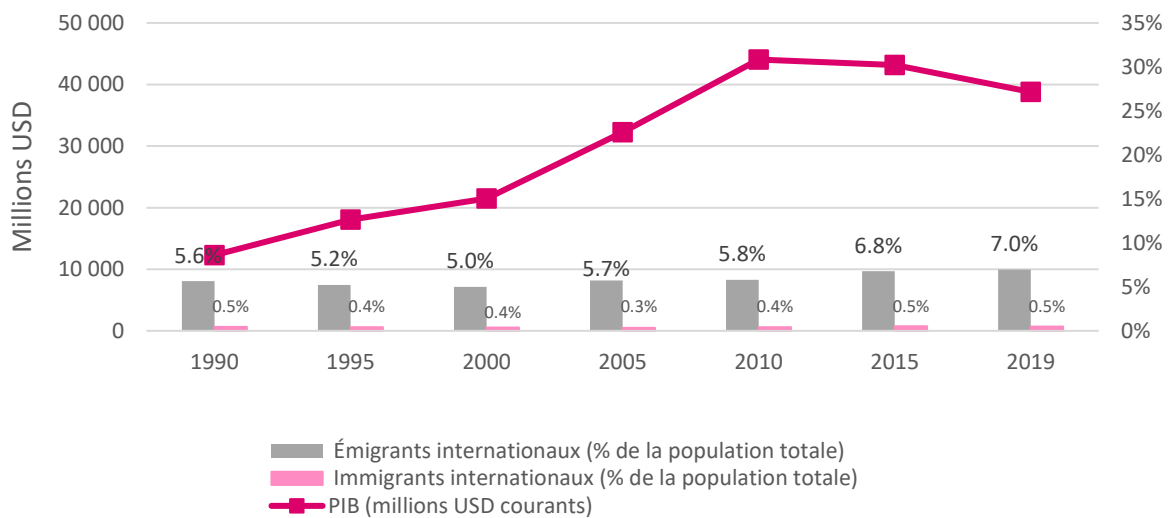
Quatre vagues successives d'émigration peuvent être identifiées au XX<sup>e</sup> siècle en Tunisie. La première a eu lieu de 1950 au début des années 1960 et visait principalement l'Europe pour répondre à la demande accrue de main-d'œuvre peu qualifiée pour la reconstruction. Cette première vague, temporaire, était dominée par les hommes et elle était en majeure partie régie par des accords privés avec les employeurs. La deuxième vague, de 1960 au milieu des années 1970, a enregistré une augmentation de l'émigration vers l'Europe, les premiers accords bilatéraux pour la mobilité de la main-d'œuvre ayant été signés entre la Tunisie et des pays européens. Au cours de cette période, la Libye est devenue un autre pays de destination important. La troisième vague, de 1970 à 1980, a été dominée par le regroupement familial et comprenait principalement des femmes et des enfants qui allaient en Europe pour rejoindre des hommes expatriés et qui ont souvent rejoint le marché du travail par la suite. La quatrième vague a concerné la période 1980-2000, au cours de laquelle les niveaux d'éducation des migrants ont commencé à s'élever et la composition des compétences des émigrants tunisiens a changé, pour inclure un nombre croissant d'émigrants hautement qualifiés (OCDE, 2018).

À la suite de la révolution de 2011, deux crises migratoires majeures ont touché le pays. La première a été directement provoquée par la révolution, alors que 28 000 Tunisiens se sont rendus sur l'île de Lampedusa en Italie. La seconde a été caractérisée par l'afflux de réfugiés en provenance de Libye (environ 200 000) et le retour de migrants tunisiens en provenance de Libye (137 000). Par la suite, le solde migratoire s'est stabilisé, jusqu'à ce qu'un nouveau pic d'émigration se produise, causé en 2020 par la pandémie de COVID-19 et la crise socio-économique dans le pays (14 000 arrivées irrégulières de Tunisiens en Italie en 2020). L'immigration est principalement liée aux études et au transit et reste faible (voir figure 1).

---

<sup>2</sup>Sauf indication contraire, l'annexe I fournit les sources de toutes les statistiques de la présente section.

**FIGURE 1. PRODUIT INTERIEUR BRUT ET STOCKS MIGRATOIRES (EN % DE LA POPULATION TOTALE), 1990-2019**

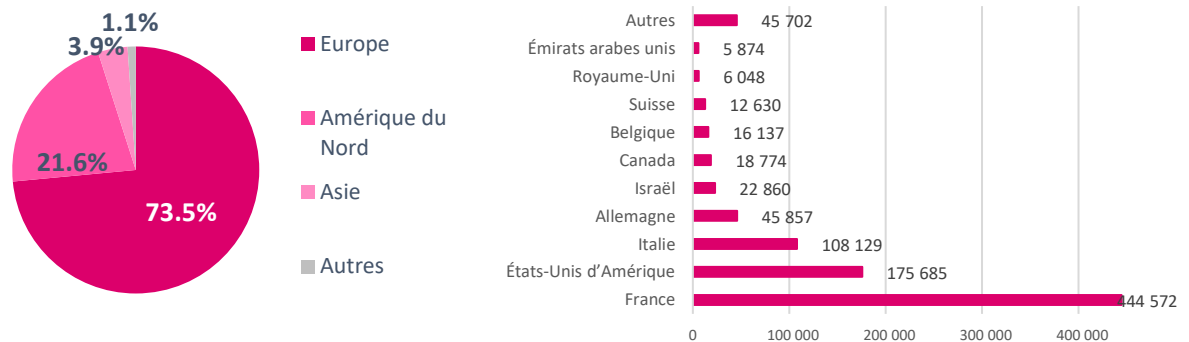


Source: DAES de l'ONU, Stock international de migrants 2019, Banque mondiale (Indicateurs du développement dans le monde)

La Tunisie a enregistré une augmentation d'environ 75 % (de 465 000 à 813 000) de son stock d'émigration au cours de la période 1990-2019. Bien que le pays ait connu des améliorations significatives en termes de conditions économiques [produit intérieur brut (PIB) en USD courants] au cours de cette période, cela ne semble pas avoir été suffisant pour enrayer l'augmentation du solde migratoire négatif (immigration moins émigration) dans un contexte démographique caractérisé par la transition démographique et l'exode rural (FAO, 2018).

Comme le montre la figure 2, les principales destinations incluent l'Europe (près de 80 % du total, la France étant le premier pays de destination avec près de 50 %), suivie dans une bien moindre mesure par les États-Unis d'Amérique (États-Unis). Environ 20 000 étudiants tunisiens à l'étranger sont concentrés principalement en France et en Allemagne. Les envois de fonds ont également augmenté depuis le milieu des années 1990, atteignant 5,4 % du PIB en 2020. Les pourcentages de migrants masculins et féminins sont restés relativement stables ces 20 dernières années, mais avec une tendance à la hausse persistante de la migration des femmes depuis 1990 (atteignant 44,3 % du total des migrants). Comme l'a révélé l'étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2018), cette augmentation de la migration des femmes touche particulièrement les femmes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

**FIGURE 1. LES 10 PRINCIPAUX PAYS ET REGIONS D'EMIGRATION, 2020**



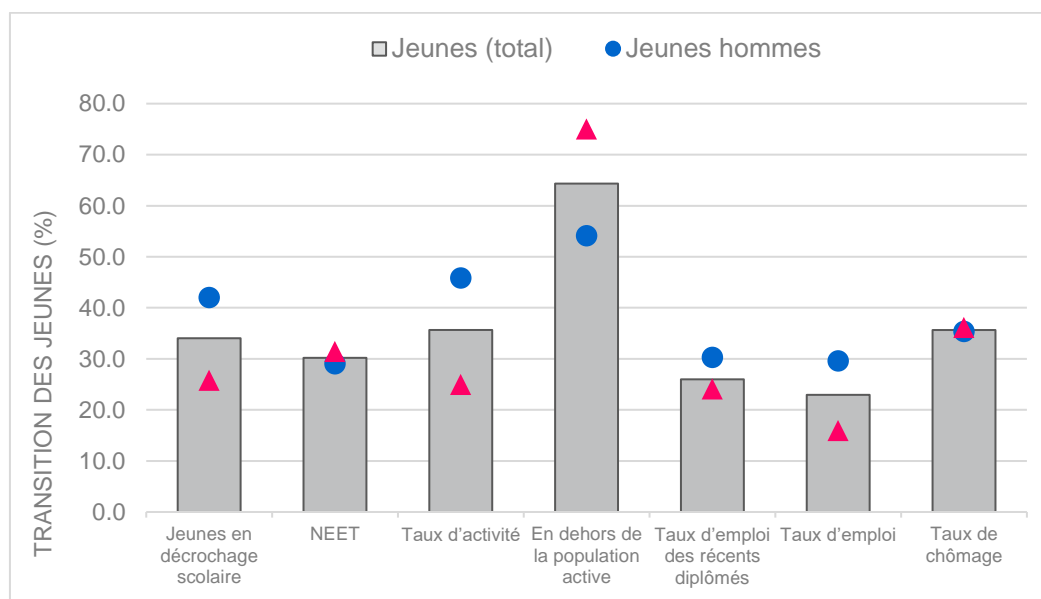
Source: DAES de l'ONU, Stock international de migrants 2020

Comme le montre l'annexe I, une grande majorité des migrants sont âgés de 24 à 65 ans, avec un âge médian de 32 ans, et près de 80 % sont en âge de travailler. L'OCDE (2018) indique que la plupart des migrants rentrent au pays pour des raisons familiales, que la plupart sont des hommes et que la plupart d'entre eux sont toujours en âge de travailler. Ils décident généralement de s'installer dans la capitale. Cependant, le profil des migrants qui rentrent dans leur pays n'est actuellement pas pris en compte et les données sur les retours sont difficiles à collecter et à calculer.

L'étude de l'OCDE (2018) révèle également que les Tunisiens hautement qualifiés à l'étranger ont plus de chances d'être employés. Les premières vagues d'émigration ont été caractérisées par une migration peu qualifiée, principalement vers l'Europe, mais après 1980, la migration a commencé à inclure des travailleurs hautement qualifiés, avec des pays de destination comprenant les États du Golfe, les États-Unis et le Canada. Selon l'OCDE (2018), près de la moitié (47 %) des migrants vers les pays de l'OCDE ont un niveau d'éducation inférieur ou égal à un faible niveau d'enseignement secondaire. Des pourcentages relativement élevés de migrants vers des pays de destination tels que l'Italie, la France et la Belgique ont un faible niveau d'éducation (respectivement 70 %, 45 % et 54 %), tandis que le contraire est observé au Canada (7 %) et aux États-Unis (15 %), qui accueillent principalement des migrants tunisiens hautement qualifiés.

Les problématiques qui persistent sur le marché du travail tunisien, en particulier celles qui concernent les jeunes, représentent certains des facteurs qui stimulent et influencent l'émigration. La transition des jeunes vers le marché du travail est particulièrement difficile, comme le montre la figure 3 (ETF, 2021). Les problématiques et les obstacles liés à la transition se sont traduits par un nombre croissant de jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation (NEET); les chiffres sont en constante augmentation depuis 2010, passant de 25,2 % (2010) à 32 % (2019) de la tranche d'âge des 15-24 ans. Dans cette même tranche d'âge, 70 % des personnes sont en marge de la population active (avec un taux plus élevé pour les femmes, atteignant 79 %). Parallèlement, les taux d'activité et d'emploi restent faibles, en particulier chez les jeunes et les femmes.

**FIGURE 3: TRANSITION DES JEUNES ( % DES 15 A 24 ANS), 2019**



Source: Base de données de l'ETF, données reçues de l'Institut national de statistique, enquête sur les forces de travail

Remarque: Jeunes en décrochage scolaire en pourcentage des jeunes âgés de 18 à 24 ans. Taux d'emploi des jeunes diplômés en pourcentage des jeunes âgés de 20 à 34 ans ayant atteint les niveaux 3 à 8 de la Classification internationale type de l'éducation (CITE).

La récente enquête de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) (Belhaj et al., 2020) décrit et analyse les schémas migratoires des Tunisiens hautement qualifiés. Le rapport indique que la migration a augmenté au fil du temps parmi les travailleurs hautement qualifiés, en particulier après la révolution, affectant principalement les professeurs d'université, les ingénieurs et les médecins. L'étude comprend également des données intéressantes, collectées principalement par l'intermédiaire de l'Agence tunisienne de coopération technique (ATCT) et d'une enquête spécifique, qui montrent les flux et les tendances de la migration hautement qualifiée par typologie et par pays de destination. Une analyse des données quantitatives indique que les principaux pays de destination de ce groupe de migrants sont les pays du Golfe, avec quelques différences entre la typologie de spécialisation (plus élevée pour les professeurs d'université et les médecins), suivis par le Canada (en particulier pour les ingénieurs). En outre, il convient de noter que les ingénieurs s'installent également dans d'autres pays du Maghreb et en Afrique subsaharienne, en particulier au Nigeria. L'étude indique en outre que la majorité de ces émigrants sont âgés de 41 à 50 ans, que ce sont des hommes et qu'ils sont mariés.

L'étude de l'OCDE (2018) analyse également les perspectives d'émigration des Tunisiens, sur la base des résultats des enquêtes mondiales de Gallup couvrant la période 2007-2013. En Tunisie, 27 % des personnes interrogées ont fait part de leur intention d'émigrer, ce qui place ce pays en deuxième position après le Maroc (29 %) parmi les pays d'Afrique du Nord. Toutefois, pour la tranche d'âge des 15 à 24 ans, ce pourcentage est plus élevé pour tous les pays, la Tunisie détenant le taux le plus élevé (46 % des personnes interrogées), suivie du Maroc (45 %) et de l'Algérie (37 %). Les changements qui inciteraient les personnes à ne pas quitter le territoire concernent principalement les chances de trouver un emploi (ou un meilleur emploi), exprimés par plus de 60 % des personnes interrogées. Il est difficile de prévoir l'évolution des compétences des migrants à l'avenir, bien que les tendances suggèrent une augmentation de l'intensité des compétences parmi les migrants.



L'impact net de la pandémie de COVID-19 n'est toujours pas évident. D'une part, au cours des premiers mois, la pandémie a accru le flux de migrants rentrant au pays, mais, d'autre part, elle a accru la pression migratoire, comme le montre l'augmentation du nombre de migrants clandestins. Alors qu'au cours des premiers mois de la pandémie, le niveau des envois de fonds a fortement diminué, les données disponibles de la Banque mondiale font état d'une hausse globale de 2,4 % en 2020, qui s'est poursuivie en 2021. Ce qui est certain, c'est que les migrants en situation irrégulière dans le pays, ainsi que les réfugiés qui sont déjà confrontés à des conditions difficiles et à une vulnérabilité socio-économique, ont été les groupes les plus exposés aux effets de la pandémie, notamment le manque d'accès aux services de santé et d'éducation de base et l'aggravation de l'environnement économique général (PNUD, 2020).

S'agissant des données sur les migrations internationales, l'UE finance la mise en œuvre de l'enquête sur les migrations internationales concernant la Tunisie, qui devrait fournir des données actualisées et fiables sur les tendances migratoires et les facteurs déterminants de la migration dans le pays et mettre en lumière de nombreux aspects de l'émigration et de l'immigration internationales, y compris leur composition en termes de compétences. Le projet est mis en œuvre par l'Institut national de statistique avec l'Observatoire national de la migration (ONM) et les résultats devraient être publiés avant la fin de l'année 2021.

## 2. Politiques et stratégies nationales

Le cadre politique global en matière de migration fait l'objet de discussions depuis 2012 et plus intensivement depuis 2017, avec des tentatives successives d'adopter une stratégie nationale en matière de migration. Selon les avant-projets, la migration de la main-d'œuvre figure parmi les principaux domaines d'intervention de la stratégie, qui prévoit: i) la recherche d'offres d'emploi à l'étranger, le soutien aux stages à l'étranger par la dynamisation des intermédiaires (publics et privés) et l'accès aux informations sur les marchés internationaux du travail; ii) la protection des droits des Tunisiens dans le cadre des accords; et iii) la sensibilisation aux risques de la migration irrégulière. La stratégie comprend également des objectifs transversaux tels que le renforcement des capacités des institutions concernées. De manière complémentaire, une stratégie nationale de l'emploi à l'international et de protection des droits des travailleurs migrants<sup>3</sup> (SNEI) a été finalisée en janvier 2021 en partenariat avec le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi dans le cadre du projet THAMM financé par l'UE (voir section 3). La vision du SNEI est «une stratégie au service de l'économie tunisienne et de son modèle de développement social, intégrant le cadre du dialogue tripartite» (SNEI 2021, p. 29). Le SNEI s'articule autour de cinq axes: i) une gouvernance efficace et effective du marché international du travail; ii) un système d'information et de suivi qui rend compte de l'évolution du marché du travail, au niveau tant national qu'international, ainsi que de la coopération internationale qui donnera lieu à une gestion optimale du marché du travail international; iii) un système de formation qui développera un capital humain adapté aux besoins du marché du travail aux niveaux national et international et aux différentes phases du processus de migration; iv) un système d'intermédiation efficient et efficace de placement à l'étranger; et v) une stratégie au service du développement socio-économique du pays. La convergence entre les deux stratégies susmentionnées et le tri des responsabilités institutionnelles pour les mettre en œuvre constituent un défi majeur pour leur mise en application effective.

---

<sup>3</sup>Stratégie nationale de l'emploi à l'international et de protection des droits des travailleurs migrants (janvier 2021) – *document non publié*.

La stratégie nationale pour l'emploi 2030<sup>4</sup>, que le gouvernement et les partenaires sociaux élaborent depuis 2018 et qui devrait être approuvée en 2021, n'intègre pas la migration de la main-d'œuvre comme une dimension essentielle de l'axe 2 sur le capital humain (les trois autres étant l'économie, la gouvernance et la mise en œuvre du marché du travail). En revanche, le projet de réforme du système national d'enseignement et de formation professionnels (EFP) (gouvernement tunisien, 2013), lancé en 2013 mais toujours en cours en 2021, comprend un objectif spécifique (2.3) qui vise à «assurer la mobilité internationale des diplômés de l'EFP» en adoptant la cocertification conformément aux règles et normes internationales. Aucune mesure concrète n'a encore été prise à cet égard.

Quant aux immigrants, qui sont devenus une réalité du marché du travail tunisien de plus en plus difficile à ignorer, leurs chances d'obtenir un permis de séjour et un permis de travail légaux sont très faibles et sont liées au marché du travail informel et à des irrégularités prolongées; cette problématique inclut les étudiants subsahariens qui obtiennent leur diplôme et restent dans le pays. À ce jour, les stratégies nationales n'intègrent pas la main-d'œuvre étrangère, malgré des pénuries récurrentes de main-d'œuvre dans certains secteurs peu qualifiés, tels que l'agriculture et, dans une moindre mesure, la construction.

En ce qui concerne le cadre institutionnel, depuis les années 1960, la Tunisie a mis en place un dispositif institutionnel et juridique pour promouvoir et réglementer la migration de la main-d'œuvre (Martín, 2013), avec un certain nombre d'institutions spécialisées, dont certaines sont propres au pays. L'une de ces agences est l'ATCT, créée en 1972 et plaçant en moyenne de 2 000 à 3 000 travailleurs tunisiens hautement qualifiés (principalement des fonctionnaires) chaque année dans des emplois internationaux pendant une période représentative de cinq ans. Une autre agence de ce type est l'Office des Tunisiens à l'étranger (OTE), créé en 1988 et composé d'un réseau de délégations régionales et de plus de 200 attachés sociaux en Tunisie et à l'étranger, qui aide les Tunisiens à l'étranger à protéger leurs droits. Parallèlement, depuis les années 1960, la Tunisie a signé une série d'accords bilatéraux avec les pays de destination pour réguler les flux migratoires et garantir des conditions de travail décentes et sûres aux travailleurs migrants tunisiens. À cette fin, des accords ont été signés avec la France, l'Italie, la Suisse et la Belgique. Toutefois, l'efficacité de ces accords en tant qu'instruments de gestion de la migration de main-d'œuvre a diminué au fil des ans. Des accords spéciaux de libre circulation ont également été signés avec des pays arabes et d'autres pays du Maghreb, intégrant de fait le marché du travail tunisien aux marchés du travail libyen, marocain et algérien.

La grande importance politique de la migration après la révolution s'est traduite par la création, en 2012, d'un poste de secrétaire d'État à la migration et aux Tunisiens à l'étranger<sup>5</sup>, qui a été initialement placé sous la tutelle du ministère des affaires sociales, puis du ministère des affaires étrangères. Avant les élections de 2019, le poste a été remplacé par un ministre désigné par le Premier ministre. Enfin, la politique migratoire a été intégrée dans les fonctions du ministère des affaires étrangères, de la migration et des Tunisiens à l'étranger, mais le ministère des affaires sociales continue de superviser l'OTE (voir ci-dessous) et l'ONM. L'ONM a été créé en 2014<sup>6</sup> afin de répondre à la nécessité de collecter des données fiables et complètes pour élaborer des politiques migratoires fondées sur des données probantes. Il vise également à organiser différentes

---

<sup>4</sup> <http://www.emploi.gov.tn/fr/100/strategie-nationale-pour-lemploi>

<sup>5</sup> Décret n° 2012-634 du 8 juin 2012 relatif à la création du secrétariat d'État à l'émigration et aux Tunisiens à l'étranger au ministère des Affaires sociales et fixant ses attributions.

<sup>6</sup> Décret n° 1930-2014 du 30 avril 2014.

interventions en matière de migration et a pour fonction importante de concevoir et de développer des mécanismes d'évaluation des politiques migratoires. À ce jour, le principal défi pour l'observatoire a été de recruter des experts qualifiés pour mettre en œuvre son mandat. Dans le contexte de la crise économique actuelle, le secteur public tunisien a gelé les recrutements et les experts préfèrent travailler dans d'autres institutions où ils peuvent percevoir de meilleurs salaires.

En ce qui concerne l'emploi, la direction générale du placement à l'étranger et de la main d'œuvre étrangère du ministère de la formation professionnelle et de l'emploi est l'organe compétent pour élaborer des politiques et des programmes en matière de migration de la main-d'œuvre, prendre les mesures nécessaires pour anticiper et promouvoir les possibilités de placement à l'étranger et participer aux négociations et à la mise en œuvre des accords internationaux en matière de migration à l'appui du ministère des affaires étrangères. Elle accorde également des permis de travail aux étrangers qui ont l'intention de travailler en Tunisie.

Sur le plan opérationnel, le service public de l'emploi a été créé en 1993 en tant qu'agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (ANETI). Il est rattaché au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi. Parmi ses fonctions, la loi qui l'a institué mentionne les missions «d'organiser les opérations de placement de la main d'œuvre tunisienne à l'étranger et de veiller à leur réalisation» et «de faciliter la réinsertion dans l'économie nationale des travailleurs émigrés après leur retour définitif». Depuis 2000, l'ANETI dispose d'une division internationale qui gère les placements à l'étranger (dans le cadre d'accords bilatéraux en matière d'emploi avec d'autres pays, mais aussi en réponse à des offres d'emploi spécifiques provenant de l'étranger, notamment en France et au Qatar). L'ANETI propose également des formations préalables au départ et aux personnes de retour au pays, telles que la formation à l'entrepreneuriat pour les migrants de retour, dans certains cas en coopération avec des donateurs internationaux. Depuis 2010, les agences privées pour l'emploi sont également autorisées à fournir des services de placement à l'étranger sous la supervision du ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Dans ce paysage dense de la migration, la coordination et la supervision politique générale des politiques migratoires et des institutions chargées de la gestion des migrations demeurent le principal handicap institutionnel.

### 3. Projets de coopération en matière de migration et de compétences

Au fil des ans, la Tunisie a bénéficié d'un grand nombre de projets de coopération dans le domaine de la migration de main-d'œuvre, à la fois pour faciliter la mobilité des travailleurs tunisiens et pour développer le cadre et les institutions de gouvernance de la migration de main-d'œuvre du pays. La division du placement à l'étranger de l'ANETI, notamment, a bénéficié de nombreux projets de renforcement des capacités au cours des 15 dernières années et plus récemment du projet LEMMA soutenant le partenariat pour la mobilité UE-Tunisie. Au niveau du développement des compétences générales et du capital humain, la délégation de l'UE en Tunisie soutient activement les compétences et le développement des compétences à différents niveaux (niveaux des politiques, du système, de la fourniture, niveaux national et territorial). Le nouveau programme indicatif pluriannuel est en cours d'élaboration et ses priorités comprennent à la fois l'éducation, la formation et la migration. Étant donné que l'obtention d'un permis de travail est pratiquement impossible pour les migrants en situation irrégulière en Tunisie, les projets internationaux ne se sont pas concentrés sur l'intégration professionnelle des réfugiés et des immigrés en situation irrégulière.

En ce qui concerne plus particulièrement la migration et les compétences, l'ETF a décrit et analysé différents groupes et types de mesures de soutien aux migrants en matière d'emploi et de compétences (MISMES) en Tunisie (ETF, 2015). Dans le cadre du partenariat pour la mobilité signé entre l'UE et la Tunisie en 2014, deux projets pilotes notables, HOMERe et MENTOR, ont été mis en place.

HOMERe, qui s'est achevé en septembre 2020, était un programme de stages visant à soutenir la mobilité des jeunes étudiants et diplômés talentueux d'Égypte, du Maroc et de Tunisie en proposant des possibilités de stage dans des entreprises établies en France qui exercent leurs activités dans les pays cibles. Le projet comprenait des activités de préparation préalable au départ, de préparation des stages et de réintégration, ainsi que le renforcement du réseau actuel de 34 institutions (universités, entreprises, organisations professionnelles).

MENTOR, qui a pris fin en 2018, a été mis en œuvre par la municipalité de Milan avec des partenaires au Maroc et en Tunisie. Les activités en Tunisie ont été coordonnées par la ville de Tunis. Le projet comprenait des visites d'étude, la sélection de stages, des campagnes de sensibilisation, la diffusion d'informations et de recommandations pour des stages durables. Une deuxième phase, plus ambitieuse, du projet MENTOR a été lancée en juillet 2021.

Parmi les projets les plus récents, le fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique a financé, au cours des cinq dernières années, un certain nombre d'interventions dans le domaine des compétences et de la migration. Les projets suivants présentent un intérêt particulier.

- Le projet régional THAMM (Pour une approche globale de la gouvernance de la migration et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord) est mis en œuvre en Tunisie par l'OIM, l'Organisation internationale du travail (OIT) et la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Il couvre d'autres pays de la région (Maroc et Égypte) et a pour objectif de renforcer les mécanismes de protection des travailleurs migrants tout au long du cycle migratoire. Il porte principalement sur la politique et la gouvernance en vue d'une amélioration globale de la migration légale et comprend un objectif de reconnaissance des certifications et de l'expérience des migrants.
- Le projet ProGreS (Gouvernance et stratégie tunisiennes en matière de migration) comprend deux volets spécifiques destinés à soutenir la réintégration des migrants de retour au pays. Il soutient également la mise en œuvre de l'enquête sur les migrations internationales concernant la Tunisie.

Le grand projet «Perspectives» a été lancé en 2021, dans lequel la Direction suisse du développement et de la coopération s'est engagée à investir 13,8 millions d'euros jusqu'en 2028. Il associe la mobilisation de la diaspora pour soutenir les petites et moyennes entreprises et les investissements en Tunisie, la promotion de la migration circulaire de Tunisiens hautement qualifiés vers des pays européens, ainsi que le renforcement des capacités et des partenariats avec les structures gouvernementales chargées de la migration de main-d'œuvre.

L'un des principaux problèmes à cet égard est de savoir dans quelle mesure tous ces projets et interventions convergent les uns avec les autres dans un cadre institutionnel et politique unique, et comment ils s'alignent sur les politiques et priorités nationales.

## Soutien de l'ETF

L'ETF entretient une coopération solide de longue date avec la Tunisie, axée sur le développement des compétences et déployée à différents niveaux. Au cours des dix dernières années, l'ETF a contribué au dialogue politique en mettant en œuvre des actions de soutien dans le domaine des processus de régionalisation et de décentralisation, de l'entrepreneuriat en tant que compétence clé et du suivi et de l'évaluation des systèmes d'éducation et de formation (dans le cadre du processus de Turin). Elle a travaillé en étroite collaboration avec la délégation de l'UE dans le cadre d'interventions liées, entre autres, aux réformes des systèmes d'éducation et de formation, au développement des compétences et aux dispositifs de gouvernance connexes. Dans le domaine spécifique des compétences et de la migration, l'ETF a inclus la Tunisie au nombre des premières études de cas par pays pour son projet MISMES (ETF, 2015).

L'ETF a également aidé les autorités nationales à promouvoir la transparence des certifications, l'élaboration de cadres de certification et la validation des acquis de l'expérience (VAE). Les partenaires tunisiens représentant les organismes gouvernementaux, les employeurs et les travailleurs ont été associés à la mise en place du cadre national des certifications et ont participé activement au projet de l'ETF «Certifications pour la Méditerranée», dont l'objectif premier était de promouvoir la transparence des certifications entre les pays, en mettant l'accent sur deux secteurs, le tourisme et la construction, particulièrement caractérisés par la mobilité des travailleurs.

Un autre projet de coopération a été engagé dans le domaine des certifications et de la reconnaissance des certifications avec le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi, mais il a été suspendu du fait de la pandémie de COVID-19. Avec le regain d'intérêt des homologues tunisiens pour la VAE et les possibilités de cocertification liées à la mobilité et à la migration, entre autres, l'ETF pourrait jouer un rôle actif dans ces domaines, en faisant avancer les travaux qui ont commencé et/ou en fournissant des contributions et des conseils techniques dans le cadre des interventions de l'UE en cours ou à venir. La contribution aux partenariats destinés à attirer les talents prévus par le nouveau pacte de l'UE sur la migration et l'asile en ce qui concerne la création d'un cercle vertueux qui profite à la fois à la Tunisie et aux pays d'accueil/de départ pourrait être un domaine dans lequel l'ETF pourrait apporter des idées innovantes.

## PISTES DE TRAVAIL

La migration de main-d'œuvre est une dimension importante des perspectives de développement et des priorités stratégiques nationales en Tunisie. La pandémie de COVID-19 a exacerbé la crise socio-économique qui frappe le pays depuis la révolution de 2011 (avec une instabilité politique et des chocs sur l'économie et sur l'emploi), et les pressions migratoires croissantes sont évidentes, en particulier chez les personnes hautement qualifiées. Cette situation pourrait, à terme, porter atteinte au capital humain du pays, en particulier dans certains secteurs (par exemple, les médecins, ingénieurs, etc.). Bien que le pays dispose d'un ensemble d'institutions uniques qui mettent en place un système sophistiqué de gestion de la migration de main-d'œuvre (par exemple, ATCT, OTE, ONM, ANETI) et qu'il bénéficie d'un soutien important de la part de donateurs internationaux dans le domaine de la migration, la gouvernance de la migration de main-d'œuvre pâtit d'un manque de clarté des responsabilités institutionnelles (notamment entre le ministère des affaires sociales et le ministère des affaires étrangères) et de lacunes dans la coordination entre toutes ces institutions et avec les projets de coopération internationale. Le long processus d'adoption de la politique migratoire nationale (qui n'a toujours pas été approuvé après plus de huit années de tentatives) aggrave cette lacune dans le cadre stratégique de la migration de main-d'œuvre dans le pays.

Sur le plan institutionnel, si le vaste panorama des acteurs et des institutions décrit à la section 2 donne une idée des différents secteurs et services actifs dans le domaine de la migration, il soulève également des questions de coordination et de cloisonnement. Au-delà de la clarification institutionnelle requise et de la nécessité d'adopter des politiques explicites, l'une des principales problématiques en matière de gestion de la migration de main-d'œuvre consiste à mettre en place des politiques et des projets qui garantiront un impact positif net de la migration de main-d'œuvre sur la formation et le maintien du capital humain dans le pays. En d'autres termes, il est nécessaire d'éviter la fuite des cerveaux (qui est déjà manifeste dans certains secteurs spécifiques) et les pénuries de compétences dans des secteurs économiques clés pour la reprise post-COVID-19, y compris les transitions technologiques, numériques et vertes, mais aussi pour revitaliser des secteurs spécifiques (par exemple, le tourisme). Les partenariats destinés à attirer les talents lancés dans le cadre du nouveau pacte de l'UE sur l'asile et la migration, pour lequel la Tunisie pourrait bien être un pays pilote, offrent une occasion exceptionnelle à cet égard. Au-delà des programmes de formation à la migration qui ont prévalu dans les projets pilotes de migration légale mis en œuvre jusqu'à présent (en Tunisie, HOMERe, MENTOR et THAMM, décrits ci-dessus) et, avant ceux-ci, dans des projets tels que la promotion de la migration légale de travailleurs hautement qualifiés (GIZ) et les projets TAPIG (Targeting nurses migrating also to Germany), il sera essentiel de garantir un investissement substantiel dans la modernisation systémique des systèmes d'EFP et d'éducation, au moins dans les secteurs où les niveaux de migration sont plus élevés. Cela garantira un lien positif entre les compétences, l'emploi et les migrations. Un autre défi en suspens, que le projet THAMM a commencé à relever, consiste à intégrer la migration de la main-d'œuvre dans la conception et la mise en œuvre de stratégies nationales en matière d'emploi et d'EFP.

Les travaux en matière de validation des acquis de l'expérience sont toujours en cours. En ce qui concerne la migration, le projet THAMM comprend un volet sur la reconnaissance des certifications et

des compétences<sup>7</sup>. La cocertification est un autre objectif important et une priorité de la réforme, bien que les expériences à ce jour soient restées largement des initiatives pilotes et qu'elles n'aient pas été renforcées.

En outre, le dialogue politique pourrait bénéficier d'une approche plus coordonnée entre les donateurs et les organisations internationales afin de mettre en place des actions et des interventions bien intégrées et efficaces (une programmation conjointe représentant un objectif possible dans ce domaine).

---

<sup>7</sup>Bien qu'elle ne soit pas directement liée au thème de la migration, l'OIT, avec un financement de la Norvège, met actuellement en œuvre un projet sur la VAE (Rendre les compétences visibles : améliorer l'orientation professionnelle, l'apprentissage et la reconnaissance des compétences en Tunisie).

# ANNEXE I: ANNEXE STATISTIQUE



## Indicateurs économiques et démographiques généraux

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2019	2020	
1	<b>PIB (millions USD courants)</b>	12 290,57	18 030,88	21 473,19	32 273,01	44 050,93	43 173,48	38 796,69	m
2	PIB par personne employée (parité de pouvoir d'achat constante en USD en 2017)	m	21 944,01	25 971,27	29 099,86	32 482,87	34 552,24	36 017,11	m
3	<b>Population totale en milieu d'année et par groupe d'âge</b>	8 242 496	9 125 398	9 708 350	10 106 771	10 635 244	11 179 949	11 694 719	11 818 618
	0-19 (%)	47,5	44,3	40,3	36,0	32,2	31,2	31,0	30,9
	20-64 (%)	47,6	50,1	53,0	56,6	60,3	61,1	60,4	60,2
	65 + (%)	4,9	5,6	6,7	7,4	7,5	7,7	8,6	8,9

## Indicateurs clés de la migration

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2019	2020	
4a	<b>Total des émigrants</b>	465 576	476 954	486 980	579 219	616 386	759 817	813 213	902 268
4b	Migrants internationaux: émigrants (% de la population totale)	5,6	5,2	5,0	5,7	5,8	6,8	7,0	7,6
<b>Émigrants par sexe</b>									
5a	Femmes (émigrantes)	184 114	194 970	204 822	249 601	254 516	333 029	356 847	399 864
5b	Femmes (% du total des émigrants)	39,5	40,9	42,1	43,1	41,3	43,8	43,9	44,3
5c	Hommes (émigrants)	281 462	281 984	282 158	329 618	361 870	426 788	456 366	502 404
5d	Hommes (% du total des émigrants)	60,5	59,1	57,9	56,9	58,7	56,2	56,1	55,7
6a	<b>Total des immigrants</b>	37 984	37 867	36 719	35 040	43 172	56 532	57 455	60 145
6b	Migrants internationaux: immigrants (% de la population totale)	0,5	0,4	0,4	0,3	0,4	0,5	0,5	0,5
<b>Immigrants par sexe</b>									
7a	Femmes (immigrantes)	19 084	18 822	18 040	17 040	20 936	27 279	27 711	28 671
7b	Femmes (% du total des immigrants)	50,2	49,7	49,1	48,6	48,5	48,3	48,2	47,7
7c	Hommes (immigrants)	18 900	19 045	18 679	18 000	22 236	29 253	29 744	31 474
7d	Hommes (% du total des immigrants)	49,8	50,3	50,9	51,4	51,5	51,7	51,8	52,3
8	<b>Immigrants par groupe d'âge</b>								
	0-19 (%)	22,9	21,6	20,7	20,0	20,2	19,2	19,0	20,2
	20-64 (%)	71,4	71,7	72,7	73,1	74,1	74,0	73,0	71,0
	65 + (%)	5,7	6,7	6,5	6,9	5,7	6,8	8,0	8,8
9a	<b>Réfugiés</b> (y compris les demandeurs d'asile) en milieu d'année	30	199	448	113	112	755	737	3 269
9b	Nombre de réfugiés (y compris les demandeurs d'asile) en % du stock de migrants internationaux (immigrants)	0,1	0,5	1,2	0,3	0,3	1,3	1,3	5,4
10a	<b>Envois de fonds personnels</b> , reçus (en millions USD courants)	551,04	679,88	795,95	1 392,67	2 063,29	1 971,38	2 049,66	m
10b	Envois de fonds personnels, reçus (% du PIB)	4,5	3,8	3,7	4,3	4,7	4,6	5,3	m
11a	Envois de fonds personnels, versés (en millions USD courants)	5,69	21,15	21,16	15,65	13,34	26,46	26,27	m
11b	Envois de fonds personnels, versés (% du PIB)	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	m
		<b>1990-1995</b>	<b>1995-2000</b>	<b>2000-2005</b>	<b>2005-2010</b>	<b>2010-2015</b>	<b>2015-2020</b>		
12	Nombre net de migrants	140 341	-39 804	-143 045	-40 641	-150 000	-20 000		
13	Taux annuel de variation du stock d'immigrants (%)	-0,1	-0,6	-0,9	4,2	5,4	1,2		

<sup>8</sup> <https://population.un.org/wpp/>

<sup>9</sup> <https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp>

<sup>10</sup> <https://www.un.org/development/desa/pd/content/international-migrant-stock>

14	Taux annuel de variation du stock de réfugiés (y compris les demandeurs d'asile)	37,8	16,2	-27,5	-0,2	38,2	29,3
----	--	------	------	-------	------	------	------

	2020
<b>Total des émigrants</b>	902 268
<b>Principales régions de destination</b>	
Europe	663 232
Amérique du Nord	194 459
Asie	35 000
<b>Principaux pays de destination</b>	
France	444 572
États-Unis d'Amérique	175 685
Italie	108 129
Allemagne	45 857
Israël	22 860
Canada	18 774
Belgique	16 137
Suisse	12 630
Royaume-Uni	6 048
Émirats arabes unis	5 874

	2020
<b>Total des immigrants</b>	60 145
<b>Principaux pays d'origine</b>	
Algérie	11 060
Libye	9 688
France	9 151
Maroc	6 146
Italie	2 345
Allemagne	1 537
République arabe syrienne	1 382
Égypte	1 206
Mali	1 058
Cameroun	758

	2000	2005	2010	2015	2018	2019	
<b>Migration des étudiants de l'enseignement supérieur</b>							
16	Taux de mobilité entrante (%)	1,5	m	0,6	2,0	2,2	m
17	Taux de mobilité sortante (%)	6,4	4,7	5,3	5,8	8,7	m
18	Total des étudiants de l'enseignement supérieur entrants	2 756	m	2 203	6 442	6 035	m
19	Total des étudiants de l'enseignement supérieur sortants	11 600	15 419	19 505	18 873	23 730	m
20	Flux net des étudiants de l'enseignement supérieur mobiles à l'échelle internationale	-8 844	m	-7 302	-12 431	-17 695	m

21a	Étudiants de l'enseignement supérieur entrants par pays d'origine (2018, top 5 des pays disponibles)	
(1)		
	Cameroun	697
	Libye	533
	Congo, République démocratique	499
	Mauritanie	449
	Mali	435

21b	Étudiants de l'enseignement supérieur sortants par pays de destination (2018, top 5 des pays disponibles)	
(1)		
	France	9 499
	Allemagne	5 599
	Roumanie	1 152
	Italie	1 081
	Canada	1 048

Dernière mise à jour: fin mai 2021

### Sources:

Indicateurs: 1, 2, 10a, 10b, 11a, 11b — Banque mondiale (Indicateurs du développement dans le monde)  
Indicateurs: 3, 12 – DAES de l'ONU, Perspectives de la population mondiale 2019<sup>8</sup>  
Indicateurs: 4a, 4b, 5a, 5b, 5c, 5d, 6a, 6b, 7a, 7b, 7c, 7d, 8, 9a, 9b, 13, 14, 15a, 15b - DAES de l'ONU, Stock de migrants internationaux 2019<sup>9</sup>, 2020<sup>10</sup>  
Indicateurs: 16, 17, 18, 19, 20, 21a, 21b – UNESCO

### Remarques:

(1) Les données ne sont pas disponibles pour tous les pays d'origine et de destination

### Légende:

m = données manquantes

m = données manquantes

Cette collection de données vise à fournir une description succincte, mais complète, de la dynamique de l'immigration et de l'émigration telle qu'elle s'inscrit dans le contexte économique et sociodémographique du pays. La plupart des

indicateurs couvrent la période 1990-2020, une période suffisamment longue pour observer des changements démographiques et migratoires importants. Un écart de cinq ans entre deux mesures a été laissé afin de rendre la description des données aussi concise que possible. Les valeurs de 2019 ont aussi été collectées pour tous les indicateurs (lorsqu'elles étaient disponibles) afin de faciliter la comparaison avec les indicateurs économiques et les indicateurs relatifs à la mobilité internationale des étudiants pour lesquels la dernière année disponible est 2019 (ou, dans certains cas, 2018).

La principale limitation de cette collection de données a trait au manque d'indicateurs disponibles et comparables sur les compétences et les qualifications des migrants. Il existe des indicateurs sur les compétences des migrants, mais la plupart du temps, ils proviennent d'enquêtes et/ou d'études nationales portant sur un groupe cible, une année et un pays en particulier.

Les indicateurs de l'UNESCO concernant les étudiants de l'enseignement supérieur qui migrent dans le but d'étudier à l'étranger, également appelés « indicateurs de mobilité internationale des étudiants », ont été recueillis pour tenter de combler ce manque d'informations sur les compétences des migrants. Bien que ces indicateurs ne représentent que partiellement la dimension des compétences, ils sont néanmoins régulièrement mis à jour et décrivent un aspect spécifique de la migration.

La base de données du DAES de l'ONU a servi de source pour les indicateurs démographiques, les indicateurs sur les stocks migratoires et ceux sur les réfugiés. Les indicateurs économiques proviennent de la base de données de la Banque mondiale. La base de données de l'UNESCO est la source des indicateurs de mobilité internationale des étudiants.

### Indicateurs économiques et démographiques généraux

	Description	Définition
1	PIB (millions USD courants)	Le PIB au prix d'acquisition est la somme de la valeur ajoutée brute de tous les producteurs résidents de l'économie, plus les taxes sur les produits et moins les subventions non incluses dans la valeur des produits. Il est calculé sans effectuer de déductions pour l'amortissement des actifs fabriqués, ni pour l'épuisement et la dégradation des ressources naturelles. Les données sont en USD courants. Les chiffres en dollars relatifs au PIB sont convertis à partir des monnaies nationales en utilisant les taux de change officiels d'une année.
2	PIB par personne employée (parité de pouvoir d'achat constante en USD en 2017)	Le PIB par personne employée est le produit intérieur brut (PIB) divisé par l'emploi total dans l'économie. Le PIB en parité de pouvoir d'achat (PPA) est le PIB converti en dollars internationaux constants de 2017 en utilisant les taux de PPA. Un dollar international a le même pouvoir d'achat par rapport au PIB qu'un dollar américain aux États-Unis.
3	Population totale en milieu d'année et par groupe d'âge	Estimations de la population totale, au 1 <sup>er</sup> juillet, exprimées en nombre et en pourcentage du total des groupes d'âge 0-19, 20-64 et 65+.

### Indicateurs clés de la migration

	Description	Définition
4a, 5a, 5c	Total des émigrants, femmes (émigrantes), hommes (émigrants)	Stock de migrants internationaux (émigrants) en milieu d'année, des deux sexes, femmes et hommes.
4b	Migrants internationaux: émigrants (% de la population totale)	Le nombre de migrants internationaux (émigrants) divisé par la population totale. Les données sont exprimées en pourcentages.
5b/d	Femmes/hommes (% du total des émigrants)	Le nombre de femmes/hommes immigrants divisé par le nombre total de migrants internationaux (émigrants).
6a, 7a, 7c	Total des immigrants, femmes (immigrantes), hommes (immigrants)	Stock de migrants internationaux (immigrants) en milieu d'année, des deux sexes, femmes et hommes.
6b	Migrants internationaux: immigrants (% de la population totale)	Le nombre de migrants internationaux (immigrants) divisé par la population totale. Les données sont exprimées en pourcentages.
7b/d	Femmes/hommes (% du total des immigrants)	Le nombre de femmes/hommes émigrants divisé par le nombre total de migrants internationaux (immigrants).
8	Immigrants par groupe d'âge	Le nombre d'immigrants dans un groupe d'âge donné, exprimé en

		pourcentage du nombre total de migrants internationaux (immigrants). Groupes d'âge: 0-19, 20-64 et 65+.
9a	Réfugiés (y compris les demandeurs d'asile) en milieu d'année	Stock estimé de réfugiés. Ce stock est un sous-ensemble du stock de migrants internationaux (immigrants).
9b	Nombre de réfugiés (y compris les demandeurs d'asile) en pourcentage du stock de migrants internationaux (immigrants)	Nombre estimé de réfugiés en pourcentage du stock d'immigrants. Ces indicateurs sont fondés sur les estimations de fin d'année 2017 relatives aux populations de réfugiés ou de personnes se trouvant dans des situations similaires, établies par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et, le cas échéant, par l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).
10a/b	Envois de fonds personnels, reçus (en millions USD courants/% du PIB)	Entrée des envois de fonds personnels dans le pays, exprimés en millions USD courants et en pourcentage du PIB. Les envois de fonds personnels comprennent les transferts personnels et la rémunération des salariés. Les transferts personnels comprennent tous les transferts courants en espèces ou en nature effectués ou reçus par des ménages résidents au profit ou en provenance de ménages non résidents. Ils englobent donc tous les transferts courants entre particuliers résidents et non résidents. La rémunération des salariés désigne le revenu de travailleurs frontaliers, saisonniers et autres travailleurs à court terme qui sont employés dans une économie dont ils ne sont pas résidents, et le revenu de résidents employés par des entités non résidentes. Les données correspondent à la somme de deux postes définis dans la sixième édition du Manuel de la balance des paiements du FMI: les transferts personnels et la rémunération des salariés.
11a/b	Envois de fonds personnels, versés (en millions USD courants/% du PIB)	Flux de sortie des envois de fonds personnels du pays, exprimés en millions USD courants et en pourcentage du PIB. Les envois de fonds personnels comprennent les transferts personnels et la rémunération des salariés. Les transferts personnels comprennent tous les transferts courants en espèces ou en nature effectués ou reçus par des ménages résidents au profit ou en provenance de ménages non résidents. Ils englobent donc tous les transferts courants entre particuliers résidents et non résidents. La rémunération des salariés désigne le revenu de travailleurs frontaliers, saisonniers et autres travailleurs à court terme qui sont employés dans une économie dont ils ne sont pas résidents, et le revenu de résidents employés par des entités non résidentes. Les données correspondent à la somme de deux postes définis dans la sixième édition du Manuel de la balance des paiements du FMI: les transferts personnels et la rémunération des salariés.
12	Nombre net de migrants	Estimation du nombre d'immigrants minoré du nombre d'émigrants.
13	Taux annuel de variation du stock d'immigrants (%)	Taux de variation annuel exponentiel estimé du stock de migrants internationaux (immigrants), exprimé en pourcentage.
14	Taux annuel de variation du stock de réfugiés (y compris les demandeurs d'asile)	Taux de variation exponentiel estimé de la population de réfugiés (y compris les demandeurs d'asile) par an, exprimé en pourcentage.
15a	Principaux pays et régions de destination	Top 10 des pays de destination (et top 3 des continents de destination) pour les émigrants de la dernière année disponible, avec leur nombre respectif de migrants internationaux.
15b	Principaux pays d'origine	Top 10 des pays d'origine pour les immigrants au cours de la dernière année disponible, avec leur nombre respectif de migrants internationaux.
16	Taux de mobilité entrante (%)	Nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur provenant de l'étranger qui étudient dans un pays donné, exprimé en pourcentage du total des inscriptions dans l'enseignement supérieur dans ce pays.
17	Taux de mobilité sortante (%)	Nombre d'étudiants d'un pays donné qui étudient à l'étranger, exprimé en pourcentage du total des inscriptions dans l'enseignement supérieur dans ce pays.
18	Total des étudiants de l'enseignement supérieur entrants	Nombre total d'étudiants de l'enseignement supérieur venant de l'étranger qui étudient dans le pays.

19	Total des étudiants de l'enseignement supérieur sortants	Nombre total d'étudiants de l'enseignement supérieur du pays qui étudient à l'étranger.
20	Flux net des étudiants de l'enseignement supérieur mobiles à l'échelle internationale	Nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur venant de l'étranger (étudiants entrants) qui étudient dans un pays donné moins le nombre d'étudiants d'un même niveau d'un pays donné qui étudient à l'étranger (étudiants sortants).
21a/b	Étudiants de l'enseignement supérieur entrants/sortants par pays d'origine	Top 5 des pays d'origine/de destination des étudiants mobiles de l'enseignement supérieur, avec leur nombre respectif d'étudiants mobiles (dernière année disponible).

## ANNEXE II: LISTE DE PROJETS PERTINENTS

Cette liste, non exhaustive, comprend des projets sélectionnés ciblant spécifiquement le développement des compétences des migrants.

Titre du projet	Organisme de mise en œuvre	Montant et/ou source de financement	Durée	Principaux objectifs	Bénéficiaires
<p>Promotion de la migration légale de travailleurs hautement qualifiés</p> <p>Mesures de soutien aux migrants en matière d'emploi et de compétences (MISMES): Tunisie   ETF (europa.eu)</p>	GIZ	1,7 million d'EUR Ministère fédéral des affaires étrangères	2012-2013	Possibilités de formation et de stage en Allemagne pour les ingénieurs sans emploi	100 demandeurs d'emploi 57 employeurs
<p>TAPIG Partenariat de transition dans le secteur de la santé</p> <p>Mesures de soutien aux migrants en matière d'emploi et de compétences (MISMES): Tunisie   ETF (europa.eu)</p>	Bureau TAPIG	Plus de 2,5 millions d'EUR Askleipos (groupe hospitalier privé)	2012-2013	Sélection linguistique et formation de trois mois pour les auxiliaires paramédicaux Formation de six mois à l'hôpital de Hambourg Contrat de travail de trois ans	50 migrants en Allemagne 25 préintégration en Tunisie
<p>LEMMA — Soutenir le partenariat UE-Tunisie pour la mobilité</p> <p>Fiche projet - Expertise France</p>	OFII et Pôle Emploi	5 millions d'EUR	2016–2019	Renforcement de la capacité des autorités tunisiennes à gérer la migration de la main-d'œuvre et la mobilité professionnelle grâce à une coopération renforcée avec leurs partenaires européens Amélioration de la connaissance des principales communautés tunisiennes en Europe et mise en place d'un programme ciblé de mobilisation des compétences de la diaspora afin de promouvoir l'intégration de la migration dans le développement local et régional Renforcement des capacités des autorités tunisiennes et des organisations de la société civile à soutenir la réintégration des personnes rentrant au pays	Institutions publiques et organisations de la société civile

Titre du projet	Organisme de mise en œuvre	Montant et/ou source de financement	Durée	Principaux objectifs	Bénéficiaires
<p><b>MENTOR</b> Réseau méditerranéen pour l'orientation et la formation à la migration régulière</p> <p>Accueil   Mentor (networkmentor.org)</p>	<p>Ville de Milan Ville de Turin Agenzia Piemonte Lavoro Ville de Tunis</p>	<p>543 231,54 EUR</p> <p>UE (partenariat pour la mobilité)</p>	<p>2017–2018</p>	<p>Diffusion d'orientations et de recommandations sur des procédures opérationnelles durables/efficaces pour les stages professionnels Visites d'étude pour les fonctionnaires et les représentants des autorités locales de la jeunesse et des services de formation/d'emploi à Milan et Turin Sélection de jeunes candidats pour des stages professionnels, des sessions de formation préalables au départ et du tutorat post-stage Campagnes de sensibilisation et d'information à l'intention de la jeunesse tunisienne et marocaine sur la migration temporaire et circulaire</p>	<p>10 candidats de Tunisie</p>
<p><b>AMEM</b> Appui à la migration équitable pour le Maghreb (Régional: Maroc, Tunisie, Libye et Mauritanie)</p> <p>AMEM - Appui à la migration équitable pour le Maghreb: Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie (ilo.org)</p>	<p>Bureau international du travail</p>	<p>2,4 millions d'EUR</p> <p>AICS (Agence italienne de coopération au développement)</p>	<p>2018–2021</p>	<p>Mettre en place un système intégré d'information sur la migration de la main-d'œuvre Mettre en œuvre des mesures visant à renforcer les capacités des producteurs de données sur la migration de main-d'œuvre Faciliter des mécanismes et des structures de coordination des différents secteurs travaillant dans le domaine de la collecte et du traitement des données sur la migration de main-d'œuvre Promouvoir l'identification des dimensions prioritaires pour le renforcement des capacités des institutions concernées</p>	<p>Institutions publiques et organisations non gouvernementales — ONG et partenaires sociaux concernés par la migration de main-d'œuvre</p>
<p><b>HOMERe</b> (Haute opportunité en Méditerranée pour le recrutement des cadres d'excellence)</p> <p>HOMERe   BUSINESSMED (Union méditerranéenne des confédérations)</p>	<p>Université de Bretagne occidentale en coopération avec l'association HOMERe France</p>	<p>2,6 millions d'EUR</p> <p>UE (partenariat pour la mobilité)</p>	<p>2019–2020</p>	<p>Stimuler la mobilité des jeunes étudiants et diplômés talentueux d'Égypte, du Maroc et de Tunisie en proposant des possibilités de stage dans des entreprises qui sont établies en France et qui exercent leurs</p>	<p>Jusqu'à 250 étudiants (pour les 3 pays)</p>

Titre du projet	Organisme de mise en œuvre	Montant et/ou source de financement	Durée	Principaux objectifs	Bénéficiaires
d'entreprises) (businessmed- umce.org)				activités dans les pays cibles	
<p>MEET Africa Phase 2 (régional)</p> <p>MEET Africa 2:L'UE aide les diasporas marocaine et tunisienne à entreprendre dans leur pays d'origine   Voisins de l'UE</p>	Expertise France	<p>5 millions d'EUR</p> <p>Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique Cofinancement AFD: 3 500 000 EUR</p>	2019–2022	<p>Renforcer les compétences et l'écosystème des partisans et des acteurs de l'entrepreneuriat de la diaspora par: la création d'une plateforme euro-africaine qui recense et classe les prestations de services accessibles aux diasporas</p> <p>Renforcer le soutien technique à l'entrepreneuriat par le renforcement des capacités, la mise en réseau et le financement</p> <p>Renforcer les compétences des entrepreneurs de la diaspora et de leur propre capital par: le soutien technique à 140 entrepreneurs pour la création ou le développement de leur entreprise, y compris dans le cadre d'une action pilote sud-sud, le financement d'un maximum de 175 projets menés par la diaspora</p>	Diaspora
<p>ProGreS, programme de gouvernance et de stratégie tunisiennes en matière de migration</p> <p>ProGreS Migration Tunisie - ICMPD</p>	<p>International Centre for Migration Policy Development (Centre international pour le développement des politiques migratoires)</p> <p>GIZ</p> <p>Expertise France en coopération avec OFII</p> <p>AFD en coopération avec Mercy Corps et l'ONG GRDR</p> <p>Migration-Citoyenneté-Développement</p>	<p>20,3 millions d'EUR dont: 4 millions d'EUR pour la mobilisation de la diaspora</p> <p>6,4 millions d'EUR pour la réintégration socio-économique des migrants de retour au pays</p> <p>Financé par le fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique</p>	2018–2020	<p>Renforcer les perspectives socio-économiques pour les jeunes Tunisiens dans les régions les plus touchées par l'émigration</p> <p>Mobiliser les Tunisiens à l'étranger pour investir dans le pays</p> <p>Mettre en place un mécanisme de réintégration durable des Tunisiens de retour au pays</p>	<p>Institutions publiques concernées par la migration de main-d'œuvre</p> <p>Jeunes Migrants de retour au pays</p>

Titre du projet	Organisme de mise en œuvre	Montant et/ou source de financement	Durée	Principaux objectifs	Bénéficiaires
<p>THAMM (Pour une approche globale de la gouvernance de la migration et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord) (Régional: Maroc, Tunisie, Égypte)</p> <p>THAMM – Pour une approche globale de la gouvernance de la migration et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord   Organisation internationale pour les migrations (iom.int)</p>	<p>THAMM I: GIZ OIT OIM THAMM II: Enabel OFII</p>	<p>25 millions d'EUR dont pour la Tunisie: 5 millions d'EUR (THAMM I) 2,4 millions d'EUR (Enabel) 5 millions d'EUR (OFII)</p> <p>20 millions d'EUR (fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique) 5 millions d'EUR (BMZ)</p>	<p>2019–2022</p>	<p>Mise en place de cadres réglementaires dans le domaine de la migration légale et de la mobilité Amélioration des mécanismes d'évaluation, de certification, de validation et de reconnaissance des compétences et des qualifications des migrants Amélioration de la gestion des connaissances et des données relatives aux migrations dans le domaine de la migration légale et de la mobilité Mise en place/amélioration de programmes de mobilité avec certains pays d'Afrique du Nord – Égypte, Maroc et Tunisie Amélioration de la coopération entre les parties prenantes concernées dans le domaine de la migration légale et de la mobilité, en particulier le placement professionnel</p>	<p>Institutions publiques concernées par la migration de la main-d'œuvre dans les pays bénéficiaires</p> <p>Citoyens des pays d'Afrique du Nord en âge de travailler à la recherche d'un emploi (à l'étranger ou dans leur pays) et migrants travaillant en Afrique du Nord</p>
<p>PMD (programme «Migration pour le développement») (Mondial: 13 pays)</p> <p>Programme Migration et Diaspora (giz.de)</p>	<p>GIZ</p>	<p>4,2 millions d'EUR (85 millions d'EUR au niveau mondial)</p>	<p>2020–2023</p>	<p>Les migrants susceptibles de rentrer au pays qui sont établis en Allemagne et les réseaux d'aide aux migrants rentrant au pays ont recours aux services de formation et d'information fournis pour préparer le retour et la réintégration dans leur pays d'origine Les migrants rentrant au pays et les communautés locales, ainsi que les acteurs étatiques, ont recours à des services de conseil améliorés dans le pays d'origine Les migrants rentrant au pays et les communautés locales ont recours aux services spécifiques fournis dans chaque pays par les organisations de la société civile pour développer leur participation sociale et économique</p>	<p>Migrants rentrant au pays et communautés locales dans les pays d'origine</p>

Titre du projet	Organisme de mise en œuvre	Montant et/ou source de financement	Durée	Principaux objectifs	Bénéficiaires
<p>PERSPECTIVES — Perspectives pour la jeunesse tunisienne avec le soutien de la diaspora</p> <p>Perspectives pour les jeunes Tunisiens et Tunisiennes qualifiés et contribution de la diaspora tunisienne - Projets - Site (swisscontact.org)</p>	Swisscontact	13,875 millions d'EUR Direction suisse du développement et de la coopération	2021–2028	Mobilisation de la diaspora Promotion de la migration circulaire de Tunisiens hautement qualifiés Structures gouvernementales efficaces (partenariats)	Jeunes Tunisiens  Institutions publiques concernées par la migration de main-d'œuvre



## LISTE DES ABRÉVIATIONS

ANETI	Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant
ATCT	Agence tunisienne pour la coopération technique
EFP	Enseignement et formation professionnels
ETF	Fondation européenne pour la formation
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
MISMES	Mesures de soutien aux migrants en matière d'emploi et de compétences
NEET	Not in Education, Employment, or Training (ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du travail
ONM	Observatoire national de la migration
OTE	Office des Tunisiens à l'étranger
PIB	Produit intérieur brut
SMN	Stratégie migratoire nationale
SNEI	Stratégie nationale de l'emploi à l'international et de protection des droits des travailleurs migrants
UE	Union européenne
USD	Dollar des États-Unis
VAE	Validation des acquis de l'expérience

## BIBLIOGRAPHIE

Belhaj, S., Laabidi, L., Belhaj, A. and Ben Sassi, S., *État des lieux du système d'information sur les migrations internationales de main-d'œuvre depuis et vers la Tunisie*, Observatoire national de la migration et Organisation internationale de la migration, Tunis, 2020 disponible à l'adresse: [https://www.ilo.org/africa/technical-cooperation/WCMS\\_764796/lang--fr/index.htm](https://www.ilo.org/africa/technical-cooperation/WCMS_764796/lang--fr/index.htm)

Challougui, L. O. (dir.), *Expériences migratoires et trajectoires personnelles des compétences tunisiennes*, Konrad Adenauer Stiftung, 2019. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.kas.de/fr/web/tunesien/titre-unique/-/content/experiences-migratoires-et-trajectoires-personnelles-des-competences-tunisiennes>

David, A. and Marouani, M. A., «Migration patterns and labor market outcomes in Tunisia», Economic Research Forum Working Paper N° 1166, 2017. Disponible à l'adresse suivante: <https://erf.org.eg/app/uploads/2017/12/1166.pdf>

David, A. et Nordman, C. J., «Migration de retour et inadéquation éducative en Égypte et Tunisie», *Espace Populations Sociétés* N° 2017/1 (Juin), 2017. Disponible à l'adresse suivante: <https://doi.org/10.4000/eps.7110>

ETF (Fondation européenne pour la formation), *Human Capital Development Policies in Tunisia, an ETF assessment*, Rapport non publié, 2021.

ETF (Fondation européenne pour la formation), *Migrant Support Measures from an Employment and Skills Perspective (MISMES): Tunisia*, Fondation européenne pour la formation, Turin, 2015. Disponible à l'adresse suivante: [https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/36845/MISMES\\_Tunisia.pdf](https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/36845/MISMES_Tunisia.pdf)

FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), «Drivers and impact of Rural Outmigration in Tunisia: Key findings from the research "Rural Migration in Tunisia" (RuMiT)», Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2018. Disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/I8882EN/i8882en.pdf>

Gouvernement de Tunisie, «Réforme du dispositif national de la formation professionnelle. Document d'orientation et plan d'opérations», 2013. Disponible à l'adresse suivante: [http://www.emploi.gov.tn/uploads/pdf/Reforme\\_FP\\_Tunisie-Fr.pdf](http://www.emploi.gov.tn/uploads/pdf/Reforme_FP_Tunisie-Fr.pdf)

Gouvernement de Tunisie, «Stratégie nationale de l'emploi à l'international et de la protection des droits des travailleurs migrants» (janvier 2021) – *document non publié*.

Gouvernement tunisien, «Stratégie nationale pour l'emploi», 2016. Disponible à l'adresse suivante: <http://www.emploi.gov.tn/fr/100/strategie-nationale-pour-lemploi>

INS (Institut national de la statistique), «Recensement général de la population et de l'habitat 2014 — Volume 5 — Caractéristiques migratoires», Institut national de la statistique, 2017. Disponible à l'adresse suivante: <http://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/RGPH%202014-V5.pdf>

Kriaa, M., S. Talbi, S. Lameri, R. Ben Slimen, M. Falleh, *Migration de travail en Tunisie: Une lecture de la décennie 2002-2012*, Organisation internationale pour les migrations, Bureau de Tunisie, Tunis,

2013. Disponible à l'adresse suivante: <http://old.adapt.it/adapt-indice-a-z/m-kriaa-s-talbi-s-lameri-r-ben-slimen-m-falleh-migration-de-travail-en-tunisie-une-lecture-de-la-decennie-2002-2012-2013/>

Martín, I., *Intégration de la migration dans la planification du développement- Diagnostic institutionnel et propositions pour une feuille de route en Tunisie*, Organisation internationale pour les migrations, Bureau de Tunisie, 2013. Disponible à l'adresse suivante: [https://www.grdr.org/IMG/pdf/grd-\\_guide\\_pdesc\\_a5-lowdef.pdf](https://www.grdr.org/IMG/pdf/grd-_guide_pdesc_a5-lowdef.pdf)

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), *Talents à l'étranger: une revue des émigrés tunisiens*, OCDE, Paris, 2018. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.oecd.org/fr/pays/tunisie/talents-a-l-etranger-9789264308855-fr.htm>

REACH et Mercy Corps, «Tunisia, country of emigration and return - Migration dynamics since 2011», Tunis, 2018. Disponible à l'adresse suivante: [https://www.impact-repository.org/document/reach/54de7330/reach\\_tun\\_report\\_tunisian\\_country\\_of\\_emigration\\_and\\_return\\_december\\_2018.pdf](https://www.impact-repository.org/document/reach/54de7330/reach_tun_report_tunisian_country_of_emigration_and_return_december_2018.pdf)

Saïb Musette, M., Belghazi, S., Boubakri, H. et Hammouda Nacer, E., *Les systèmes d'informations statistiques sur les travailleurs migrants au Maghreb central*, Bureau international du travail, Genève, 2006. Disponible à l'adresse suivante: [https://labordoc.ilo.org/discovery/fulldisplay/alma993895793402676/41ILO\\_INST:41ILO\\_V2](https://labordoc.ilo.org/discovery/fulldisplay/alma993895793402676/41ILO_INST:41ILO_V2)

PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), *Impact économique du COVID-19 en Tunisie*, PNUD, Tunis, 2020. Disponible à l'adresse suivante: [https://www.tn.undp.org/content/tunisia/fr/home/library/environment\\_energy/etude-sur-l-impact-economique-du-covid-19-en-tunisie-.html](https://www.tn.undp.org/content/tunisia/fr/home/library/environment_energy/etude-sur-l-impact-economique-du-covid-19-en-tunisie-.html)

# Where to find out more

Website

[www.etf.europa.eu](http://www.etf.europa.eu)

ETF Open Space

<https://openspace.etf.europa.eu>

Twitter

[@etfeuropa](https://twitter.com/etfeuropa)

Facebook

[facebook.com/etfeuropa](https://facebook.com/etfeuropa)

YouTube

[www.youtube.com/user/etfeuropa](http://www.youtube.com/user/etfeuropa)

Instagram

[instagram.com/etfeuropa/](https://instagram.com/etfeuropa/)

LinkedIn

[linkedin.com/company/european-training-foundation](https://linkedin.com/company/european-training-foundation)

E-mail

[info@etf.europa.eu](mailto:info@etf.europa.eu)



European Training Foundation

